



Enquête unifiée annuelle auprès des entreprises  
Enquête annuelle des manufactures, 2000

**Fabrication de boissons et de produits du tabac**

**SCIAN 312110-312220**

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19

En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you prefer to receive the questionnaire in English, please call us toll-free at 1 888 881-3666

Corriger au besoin les renseignements pré-imprimés en remplissant les cases ci-dessous:

ASMF00/GEFF01

0001	Raison sociale	0004	Adresse		
0002	Nom commercial	0005	Ville	0006	Province ou État
0003	À l'attention de	0053	Pays	0007	Code postal/Zip code
0008	Prénom de la personne-ressource	0028	Nom de famille de la personne-ressource		
0052	Veuillez déclarer pour:	0010	Langue préférée	2 <input type="radio"/> Français 1 <input type="radio"/> Anglais	

**A - Introduction**

**Objet de l'enquête**

Cette enquête sert à recueillir les données financières et d'exploitation nécessaires à la production de statistiques sur votre industrie. Pour plus d'information au sujet de l'objet de l'enquête, veuillez consulter le guide ci-joint.

**Confidentialité**

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de la présente enquête qui permettraient d'identifier une entreprise. **Les données déclarées dans le présent questionnaire resteront strictement confidentielles.** Elles serviront exclusivement à des fins statistiques et ne seront publiées que sous forme agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent de la confidentialité ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Veuillez remplir et retourner le(s) questionnaire(s) dans l'enveloppe ci-jointe dans les 30 jours suivant la réception de l'envoi. Le(s) questionnaire(s) peut (peuvent) être aussi retourné(s) à Statistique Canada par télécopieur au 1 888 883-7999. Merci.

**Si vous avez besoin d'aide ou d'information supplémentaire, téléphonez-nous au 1 888 881-3666.**

Nom de la principale personne qui a rempli ce questionnaire:		0013			
0026		0054	Prénom		
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle		Nom de famille			
Titre: 0014		Adresse électronique: 0018		Site Web: 0020	
Numéro de téléphone: 0017 ( )		Poste: 0027		Numéro de télécopieur: 0016 ( )	
Signature:		Rempli le:		0015	
J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.		AAAA		MM JJ	

### Couverture

Veillez inclure les données pour tous les emplacements inscrits dans la Section F, « Effectif selon l'emplacement ».

### Activité commerciale principale

1. Veillez cocher, pour cette unité commerciale, l'activité **principale** décrivant le plus exactement la source majeure des revenus d'exploitation. Veillez ne cocher **qu'une seule** activité.

0140. 1  Fabrication      2  Commerce de détail/Commerce de gros      3  Services      4  Autre

2. Veillez décrire brièvement votre activité commerciale principale: 0141 \_\_\_\_\_

3. Cela représente-t-il un changement avec l'année dernière? 0142 1  Oui      3  Non

Si votre activité commerciale principale n'est pas la fabrication, veuillez nous appeler au **1 888 881-3666** pour obtenir des instructions plus précises.

### Renseignements sur la période de déclaration

#### Période de déclaration

Veillez déclarer les données pour votre **plus récent exercice financier disponible de 12 mois se terminant entre le 1er janvier 2000 et le 31 mars 2001**. Veillez indiquer ci-dessous la période couverte par le présent questionnaire.

4. Du 0011 

AAAA	MM	JJ

 Au 0012 

AAAA	MM	JJ

5. Est-ce que les dates déclarées ci-dessus constituent un changement à votre exercice financier?

0059 1  Oui      3  Non

6. Est-ce que des unités d'exploitation de cette unité commerciale ont été fermées de façon temporaire ou saisonnière au cours de la période de déclaration?

0061 1  Oui      3  Non

7. Cette unité commerciale a-t-elle acquis des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0064 1  Oui      3  Non

8. Cette unité commerciale a-t-elle cédé/vendu des unités d'exploitation au cours de la période de déclaration?

0066 1  Oui      3  Non

### Accords de partage de données

Pour éviter la répétition des activités d'enquête, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les bureaux provinciaux et territoriaux de la statistique et avec d'autres ministères. Ces ententes sont conclues conformément à la Loi sur la statistique fédérale et à la législation provinciale et territoriale correspondante. Les données sont confidentielles. **VOS RÉPONSES NE SONT PAS COMMUNIQUÉES À L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA (autrefois REVENU CANADA)**. Des précisions supplémentaires sur le partage des données sont incluses dans la présente trousse.

**Directives générales**

**Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, vos estimations les plus précises sont acceptables.**

1. Le guide joint au présent questionnaire a été préparé afin de vous aider à le compléter. Les instructions sont numérotées et correspondent aux numéros du questionnaire.
2. Tous les montants déclarés doivent être arrondis en milliers de DOLLARS CANADIENS (\$'000 CAN) (p. ex. 55 417,40 \$ devient 55 \$).
3. Les pourcentages devraient être arrondis (p. ex. 37,3 % devient 37 %, 75,8 % devient 76 %).
4. Veuillez écrire lisiblement, à l'encre.
5. Le questionnaire dûment rempli peut être retourné à Statistique Canada par télécopieur au **1 888 883-7999**.

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception des documents, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

**B - Revenus**

- Veillez inclure:**
- tous les revenus, provenant des livraisons domestiques ou exportées, reçus par cette unité commerciale;
  - tous les revenus provenant des livraisons à d'autres unités de cette unité commerciale.
- Veillez exclure:**
- les taxes de vente fédérale et provinciales, droits et taxes d'accise;
  - tous les revenus provenant d'unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière**

La valeur des livraisons doit **exclure** les frais de livraison par des transporteurs à forfait ou publics, les taxes de vente, les taxes d'accise, les escomptes, les rabais et les retours sur ventes.

1. Si vous ne pouvez déclarer les livraisons, veuillez préciser le mode d'évaluation utilisé pour faire votre déclaration:  
2057 \_\_\_\_\_
2. Déclarez-vous selon le prix de vente final: <sup>2058</sup>  Oui <sup>3</sup>  Non  
Si la réponse est « non », veuillez préciser le mode d'évaluation: <sup>2063</sup> \_\_\_\_\_

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
<p>Produits livrés en vrac (ou il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation/Mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués dans la Section B-1, mais la somme payée pour cette activité doit être indiquée sur la ligne 13 section C-2.</p> <p>Section B-1 doit comprendre seulement les produits vendus ou transférés sur acompte.</p> <p>Indiquez les ventes de déchets de carton et de verre au poste 13 section B-3</p>				

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
<p><b>Produits non-vieillis expédiés (vendus ou transférés sur acompte) pour maturation ou mélange subséquent - whisky de seigle (Rye), non-vieillis; whisnies, autres que de seigle (Rye), non-vieillis; et rhum, non-vieillis.</b></p> <p><b>Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour MISE EN BOUTEILLES seulement (aucun traitement subséquent) doivent être indiqués à la ligne 32 section C-5,9 section B-2 et 4 section D au besoin - whiskeys, rhum, et vin ou marc de raisin - vieilli(e)s.</b></p> <p>3.001 Mélasses</p>	1703 00 00 0	Tonnes métriques	23001	25001
3.002 Jus d'orange, non concentrés, non congelés	2009 19 60 0	Hectolitres	23002	25002
3.003 Jus de pamplemousse, non concentrés	2009 20 40 0	Hectolitres	23003	25003
3.004 Jus d'un seul agrume, autres que orange ou pamplemousse, non concentré	2009 30 80 0	Hectolitres	23004	25004
3.005 Jus de pomme, reconstitués	2009 70 30 0	Hectolitres	23005	25005
3.006 Jus de pomme, frais	2009 70 90 0	Hectolitres	23006	25006
3.007 Mélanges de jus de fruits, non concentrés	2009 90 20 0	Hectolitres	23007	25007
3.008 Levures mortes	2102 20 00 0	XXX	XXXXX	25008
3.009 Concentrés pour boissons gazeuses	2106 90 32 0	XXX	XXXXX	25009
3.010 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses à faible teneur en calories (équivalent de pérot à servir)	2106 90 33 0	Hectolitres	23010	25010
3.011 Mélanges à ajouter aux boissons gazeuses ordinaires (équivalent de prêt à servir)	2106 90 34 0	Hectolitres	23011	25011

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.012 Eau minérale naturelle	2201 10 10 0	Hectolitres	23012	25012
3.013 Eaux minérales et eaux gazéifiées autres que naturelle	2201 10 90 0	Hectolitres	23013	25013
3.014 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazéifiées, non sucrées ni aromatisées	2201 90 90 0	Hectolitres	23014	25014
3.015 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 1	Hectolitres	23015	25015
3.016 Boissons gazeuses, ordinaires, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 2	Hectolitres	23016	25016
3.017 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 3	Hectolitres	23017	25017
3.018 Boissons gazeuses, ordinaires, 501-999 ml, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 4	Hectolitres	23018	25018
3.019 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 11 5	Hectolitres	23019	25019
3.020 Boissons gazeuses, ordinaires, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 11 6	Hectolitres	23020	25020
3.021 Boissons gazeuses, ordinaires, en cannettes	2202 10 11 7	Hectolitres	23021	25021
3.022 Boissons gazeuses, ordinaires, mélanges de préparation (vrac)	2202 10 11 8	Hectolitres	23022	25022
3.023 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 1	Hectolitres	23023	25023

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.024 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 500 ml ou moins, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 2	Hectolitres	23024	25024
3.025 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 3	Hectolitres	23025	25025
3.026 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 501- 999 ml, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 4	Hectolitres	23026	25026
3.027 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage répété	2202 10 12 5	Hectolitres	23027	25027
3.028 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, 1 litre ou plus, en bouteilles à remplissage unique	2202 10 12 6	Hectolitres	23028	25028
3.029 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, en cannettes	2202 10 12 7	Hectolitres	23029	25029
3.030 Boissons gazeuses, à faible teneur en calories, mélanges de préparation, en vrac	2202 10 12 8	Hectolitres	23030	25030
3.031 Boissons à l'orange, non gazeuses	2202 10 91 0	Hectolitres	23031	25031
3.032 Boissons aux fruits, autres que l'orange, non gazeuses	2202 10 99 0	Hectolitres	23032	25032
3.033 Bières, en petites bouteilles	2203 00 11 0	Hectolitres	23033	25033
3.034 Bières, en grosses bouteilles	2203 00 12 0	Hectolitres	23034	25034
3.035 Bières, en cannettes	2203 00 20 0	Hectolitres	23035	25035
3.036 Bières, sous pression	2203 00 30 0	Hectolitres	23036	25036

<b>B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)</b>				
<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.037 Vins de raisins, mousseux	2204 10 00 0	Hectolitres	23037	25037
3.038 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance n'excédant pas 2 litres	2204 21 00 0	Hectolitres	23038	25038
3.039 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	2204 29 00 0	Hectolitres	23039	25039
3.040 Cidre	2206 00 10 0	Hectolitres	23040	25040
3.041 Vin panaché (coolers)	2206 00 71 0	Hectolitres	23041	25041
3.042 Whisky de seigle (Rye), vieillis	2208 30 10 1	Litres d'alcool absolu	23042	25042
3.043 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	2208 30 10 2	Litres d'alcool absolu	23043	25043
3.044 Rhum, vieillés	2208 40 00 1	Litres d'alcool absolu	23044	25044
3.045 Gin et genièvre	2208 50 00 0	Litres d'alcool absolu	23045	25045
3.046 Vodka	2208 60 00 0	Litres d'alcool absolu	23046	25046
3.047 Liqueurs	2208 70 00 0	Litres d'alcool absolu	23047	25047
3.048 Boissons rafraîchissantes d'eau-de-vie	2208 90 50 0	Litres d'alcool absolu	23048	25048

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

3. Livraisons de produits de propre fabrication	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
3.049 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraichissantes à base eau- vie	2208 90 90 0	Litres d'alcool absolu	23049	25049
3.050 Grains usés de brasseurs et distilleurs	2303 30 10 0	Tonnes métriques	23050	25050
3.051 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 20 10 0	Tonnes métriques	23051	25051
3.052 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	2401 30 10 0	Tonnes métriques	23052	25052
3.053 Cigares	2402 10 10 0	Milliers	23053	25053
3.054 Cigarettes, format régulier, à bouts filtres	2402 20 10 0	Milliers	23054	25054
3.055 Cigarettes, format régulier, à bouts unis	2402 20 20 0	Milliers	23055	25055
3.056 Cigarettes, grand format, à bouts filtres	2402 20 30 0	Milliers	23056	25056
3.057 Tabac, à cigarette	2403 10 20 0	Tonnes métriques	23057	25057
3.058 Bois de chauffage	4401 10 00 0	XXX	XXXXX	25058
3.059 Papier à cigarettes, en cahiers ou en tubes	4813 10 00 0	XXX	XXXXX	25059
3.060 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 10 00 0	XXX	XXXXX	25060



**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

<b>3. Livraisons de produits de propre fabrication</b>	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité livrée	Valeur des livraisons (\$'000 CAN)
20061 3.061 Tous autres produits livrés (préciser séparément les produits importants)	21061	22061	23061	25061
<b>4. Valeur totale des livraisons de produits de propre fabrication</b>				25999

Pour information seulement

**B-1 Sorties de l'activité manufacturière (suite)**

	\$'000 CDN
5. Si vous n'avez pu exclure les frais de livraisons effectuées par transporteurs publics ou contractuels, les taxes de vente, les taxes d'accise, les rabais et les retours sur ventes du montant de chacun des produits inscrits à la section <b>Livraisons de produits de propre fabrication</b> , veuillez indiquer ce montant	2074 ( )
6. Montant reçu pour le travail sur commande (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2053
7. Montant reçu pour le travail de réparation (exécuté sur des matières et des produits appartenant à d'autres incluant d'autres unités commerciales de votre entreprise)	2059
8. Total des sorties de l'activité manufacturière (somme des montants déclarés aux lignes 4 à 7)	2054

**B-2 Biens achetés pour la revente**

	\$'000 CDN	
9. Valeur totale des livraisons de biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	2028	
10. Veuillez préciser ci-dessous les principaux produits et le pourcentage des livraisons de biens achetés pour la revente tels que déclarés à la ligne 9.		%
Produit 1	2026	2006
Produit 2	2027	2007
Produit 3	2069	2008
Tous les autres produits	2076	2009
<b>Total</b>		<b>100%</b>

**B-3 Tous les autres revenus d'exploitation**

	\$'000 CDN
11. Revenus provenant de location et de location à bail	2046
12. Subventions d'exploitation des gouvernements (exclure les subventions d'investissement)	2068
13. Tous les autres revenus d'exploitation qui ne sont pas mentionnés ci-dessus (p. ex. les revenus provenant de contrats de livraisons, redevances et droits de franchisage) Veuillez déclarer les revenus en intérêts et les dividendes à la ligne 15.	2077

**Total des revenus**

	\$'000 CDN
14. Total des revenus d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 8, 9 et 11 à 13)	2080
15. Revenus non liés à l'exploitation (p. ex. les revenus en intérêts et les dividendes)	2097
16. Total des revenus (somme des montants déclarés aux lignes 14 et 15) (ce montant doit correspondre au « Total des revenus » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	2098

**17. Paiements échelonnés**

Les deux questions suivants s'adressent aux unités commerciales qui fabriquent des produits nécessitant habituellement une très longue période de temps à compléter et d'importantes sommes d'argent (tels que navires, turbines):

17.1 Montant déclaré à la Section B-1, « Sorties de l'activité manufacturière », à la ligne 4 qui représente un paiement pour un travail effectué mais non livré. 2064

17.2 Pourcentage de la ligne 17.1 reçu de: Sources canadiennes <sup>2066</sup> \_\_\_\_\_ % Autres pays <sup>2067</sup> \_\_\_\_\_ %

**C - Dépenses**

**Veillez inclure:** • toutes les dépenses encourues, par cette unité commerciale, à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada.

**Veillez exclure:** • TPS/TVH, TVQ (Québec);  
• toutes les dépenses encourues par des unités commerciales situées à l'extérieur du Canada.

**Note:** S'il vous est impossible d'exclure les TPS/TVH, TVQ(Québec) de vos détails de frais, veuillez cocher ici  30014

**C-1 Rémunération du travail**

	\$'000 CAN
1. Salaires et traitements des employés (inclure le surtemps et les payes de vacances) Les employés sont des travailleurs pour qui vous remplissez un formulaire T4 - État de la rémunération payée de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (autrefois Revenu Canada). Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3010
2. Part des avantages sociaux versée par l'employeur Avant de répondre à cette question, veuillez consulter le guide pour connaître ce qui doit être inclus ou exclu.	3040
	3041
3. Total de la rémunération du travail (somme des montants déclarés aux lignes 1 et 2)	
4. Contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation	3042
<p><b>Inclure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Impôt-santé des employeurs de l'Ontario;</li> <li>• Cotisation de l'employeur au «Fond des services de santé du Québec»;</li> <li>• Taxe du Manitoba aux fins de la santé et de l'éducation;</li> <li>• Impôt de Terre-Neuve sur la masse salariale.</li> </ul>	

**C-2 Entrées de l'activité manufacturière**

**Veillez exclure:** • les matières ou les composants produits par cette unité commerciale pour son utilisation à l'interne.

5. Si vous ne pouvez déclarer les achats, veuillez préciser le mode d'évaluation utilisé pour faire votre déclaration:  
3004 \_\_\_\_\_

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
<p>Produits reçus (où il n'y a pas de transfert sur acompte ou changement de propriétaire) pour fins de maturation, mélange et/ou mise en bouteilles ne doivent pas être indiqués à la ligne 6 Section C-2 mais la somme reçue pour ce travail doit être indiquée à la ligne 6 ou 7 section B-1. Produits mûris reçus (achetés ou transférés sur acompte) pour fins de MISE EN BOUTEILLE SEULEMENT (pas de traitement additionnel) devrait être reporté à la ligne 32 section C-5,9 section B-2 et 4 section au besoin</p>				

## C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
<p>Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de maturation - Whisky de seigle (Rye), non-vieillis et rhum, non-vieillis.</p> <p>Boissons alcooliques achetées ou transférées sur acompte pour fins de mélange - whisky de seigle (Rye) et whiskies, autres que de seigle (Rye), vieillis; rhum vieillis; et eaux-de-vie de vin ou de marc de raisin, vieillis.</p> <p>6.001 Crème (sauf crème de lactosérum, teneur en poids de matières grasses excédant 6%)</p>	0401 30 20 0	Hectolitres	13001	15001
6.002 Raisins frais	0806 10 00 0	Tonnes métriques	13002	15002
6.003 Maïs broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	1104 23 10 0	Tonnes métriques	13003	15003
6.004 Seigle broyé, en flocons et en semoule, de brasserie et de distillerie	1104 29 11 0	Tonnes métriques	13004	15004
6.005 Malt non torréfié	1107 10 00 0	Tonnes métriques	13005	15005
6.006 Cônes de houblon, broyés, en poudre ou boulettes; lupuline	1210 20 00 0	Tonnes métriques	13006	15006
6.007 Sucres, cristallisés, non en cubes	1701 99 20 0	Tonnes métriques	13007	15007
6.008 Sirop de glucose (maïs), industriel, non mélangé	1702 30 22 0	Tonnes métriques	13008	15008
6.009 Glucose et sirop de glucose, contenant en poids à l'état sec de 20% inclus à 50% exclus de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 42)	1702 40 00 0	Tonnes métriques	13009	15009
6.010 Fructose et sirop de fructose autres que fructose pur, contenant en poids à l'état sec plus de 50% de fructose (ex. sirop de maïs à haute teneur de fructose 55)	1702 60 00 0	Tonnes métriques	13010	15010

## C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.011 Sucre inverti	1702 90 00 1	Tonnes base solide	13011	15011
6.012 Saccharose liquide	1702 90 00 2	Tonnes base solide	13012	15012
6.013 Mélasses	1703 00 00 0	Tonnes métriques	13013	15013
6.014 Jus d'orange, concentrés, non congelés	2009 19 50 0	XXX	XXXXX	15014
6.015 Jus de pampleousse, concentrés	2009 20 30 0	XXX	XXXXX	15015
6.016 Jus d'un seul agrume, autre que orange ou pampleousse, concentré	2009 30 70 0	XXX	XXXXX	15016
6.017 Jus de raisin, concentrés	2009 60 40 0	XXX	XXXXX	15017
6.018 Jus de pomme, concentrés, congelés	2009 70 10 0	XXX	XXXXX	15018
6.019 Jus de pomme, concentrés, non congelés	2009 70 20 0	Hectolitres	13019	15019
6.020 Jus de pomme, frais	2009 70 90 0	Hectolitres	13020	15020
6.021 Jus de un seul fruit ou légume, autres que agrumes, ananas, tomate ou pomme, concentrés	2009 80 00 1	XXX	XXXXX	15021
6.022 Levures vivantes	2102 10 00 0	Tonnes métriques	13022	15022
6.023 Concentrés pour boissons gazeuses	2106 90 32 0	XXX	XXXXX	15023
6.024 Essences et extraits aromatisants	2106 90 40 0	XXX	XXXXX	15024

## C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.025 Enrichisseurs, stabilisants et produits semblables pour la qualité des aliments	2106 90 82 0	XXX	XXXXX	15025
6.026 Neige et eaux potables, autres que eaux minérales et gazéifiées, non sucrées ni aromatisées	2201 90 90 0	Hectolitres	13026	15026
6.027 Vins de raisins frais sauf vins mousseux (y compris les vins enrichis en alcool) et moûts de raisin, en récipients d'une contenance excédant 2 litres	2204 29 00 0	Hectolitres	13027	15027
6.028 Alcool éthylique non dénaturé à l'état pur	2207 10 00 0	Litres d'alcool absolu	13028	15028
6.029 Whisky de seigle (Rye), vieillis	2208 30 10 1	Litres d'alcool absolu	13029	15029
6.030 Whisky de seigle (Rye), non vieillis	2208 30 10 2	Litres d'alcool absolu	13030	15030
6.031 Rhum, vieillés	2208 40 00 1	Litres d'alcool absolu	13031	15031
6.032 Eaux-de-vie, liqueurs, spiritueux, autres que de raisin, whiskies, rhum, gin, vodka, liqueurs, rafraîchissantes à base eau- vie	2208 90 90 0	XXX	XXXXX	15032
6.033 Tabacs non écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 10 10 0	Tonnes métriques	13033	15033
6.034 Tabacs partiellement ou totalement écôtés, jaune clair de Virginie, séchés à l'air chaud	2401 20 10 0	Tonnes métriques	13034	15034
6.035 Côtes et miettes de tabac, séchées à l'air chaud	2401 30 10 0	Tonnes métriques	13035	15035
6.036 Dioxyde de carbone	2811 21 00 0	Tonnes métriques	13036	15036

**C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)**

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.037 Ammoniac anhydre	2814 10 00 0	Kilogrammes	13037	15037
6.038 Hydroxyde de sodium (soude caustique); hydroxyde de potassium (potasse caustique); peroxydes de sodium ou de potassium	2815 00 00 0	XXX	XXXXX	15038
6.039 Chlorures, oxychlorures et hydroxychlorures; bromures et oxybromures; iodures et oxyiodures	2827 00 00 0	XXX	XXXXX	15039
6.040 Phosphinates, phosphonates, phosphates et polyphosphates	2835 00 00 0	XXX	XXXXX	15040
6.041 Menthol	2906 11 00 0	XXX	XXXXX	15041
6.042 Acide citrique	2918 14 00 0	Tonnes métriques	13042	15042
6.043 Aspartame	2924 29 10 0	Kilogrammes	13043	15043
6.044 Vitamine C et ses dérivés	2936 27 00 0	XXX	XXXXX	15044
6.045 Matières colorantes d'origine végétale ou animale et préparations à base de ces matières	3203 00 00 0	XXX	XXXXX	15045
6.046 Encre, incluant à écrire ou à dessiner, autre que l'encre d'imprimerie	3215 90 00 0	XXX	XXXXX	15046
6.047 Huiles essentielles d'agrumes	3301 10 00 0	XXX	XXXXX	15047
6.048 Produits tensio-actif, produits de lavage et de nettoyage (sauf les détergents pour la lessive), autres que pour la vente de détail	3402 90 90 0	XXX	XXXXX	15048
6.049 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506 00 00 0	XXX	XXXXX	15049

**C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)**

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
6.050 Enzymes et enzymes préparées (excluant présure)	3507 90 00 0	XXX	XXXXX	15050
6.051 Plastifiants composites pour caoutchouc ou matières plastiques	3812 20 00 0	XXX	XXXXX	15051
6.052 Produits résiduaire des industries chimiques ou des industries connexes, non dénommés ni compris ailleurs incluant les émulsifiants et les préparations clarifiantes pour vins et autres boissons fermentées (excluant celles contenant des enzymes)	3824 90 99 0	XXX	XXXXX	15052
6.053 Carboxyméthylcellulose et ses sels	3912 31 00 0	XXX	XXXXX	15053
6.054 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs) en polymères de polychlorure de vinyle	3920 40 00 0	XXX	XXXXX	15054
6.055 Papier à cigarettes, en rouleaux d'une largeur n'excédant pas 5 cm	4813 20 00 0	XXX	XXXXX	15055
6.056 Câbles de filaments artificiels	5502 00 00 0	Kilogrammes	13056	15056



**C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)**

6. Achats de matières premières et composants	Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada	Unité de mesure	Quantité	Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)
10057	11057	12057	13057	15057
6.057 Toutes autres matières premières et composantes (préciser séparément les produits importants)				
<b>7. Total des achats de matières premières et composants</b>				15999

**Recyclage des matières premières et composants**

8. Utilisez-vous des matières recyclées ou des déchets comme substituts à des matières premières à cette unité commerciale?

3308 1  Oui 3  Non

9. Si oui, veuillez spécifier lequel de ces déchets ou de ces matières recyclées sont utilisés comme entrées.

3309 1  Papier/fibre 2  Métal 3  Plastique 4  Verre 5  Autre

Pour information seulement

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
8.001 Les dépenses de bouteilles (portion dépensée de bouteilles d'inventaire et restituables, ex. bris, perte sur remboursement, erreurs d'inventaire, portion dépensée de nouvelles bouteilles, etc.)	000 000 314	35001
<b>Contenants non-restituables achetées et entièrement dépensées (au moment de l'acquisition) durant l'année.</b>		
8.002 Dépenses pour barillets (Portion dépensée de barils et barillets d'inventaire)	000 000 315	35002
8.003 Colles et adhésifs préparés, colle conditionnée pour la vente au détail, d'un poids net n'excédant pas 1kg	3506 00 00 0	35003
8.004 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, non alvéolaires et non renforcées (excluant auto-adhésifs)	3920 00 00 0	35004
8.005 Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matière plastique, alvéolaires ou renforcées ou laminées (excluant auto-adhésifs)	3921 00 00 0	35005
8.006 Sacs enduits laminés et expansés, en matières plastiques, autres que le polyéthylène	3923 29 20 0	35006
8.007 Sacs, sachets et pochettes, incluant les cornets, en matières plastiques, autres que le polyéthylène, excluant aussi pour provisions, refoulés et laminés, monofilaments et en polyoléfines tissées	3923 29 90 0	35007
8.008 Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles similaires en matières plastiques	3923 30 00 0	35008
8.009 Capsules à vis, pour bouteilles, en matières plastiques	3923 50 21 0	35009
8.010 Plateaux, pour la présentation des viandes ou des denrées, en matières plastiques	3923 90 20 0	35010
8.011 Palettes, palettes-caisses et traîneaux, en bois	4415 20 10 0	35011
8.012 Ouvrages de tonnellerie (p. ex. futailles, tonneaux, cuves, baquets) et leurs parties, en bois	4416 00 00 0	35012
8.013 Papiers et cartons multicouches, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles	4805 20 00 0	35013

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
8.014 Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	4819 10 00 0	35014
8.015 Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou carton non ondulé	4819 20 00 0	35015
8.016 Boîtes et bidons, contenants d'emballage, papier et carton	4819 50 12 0	35016
8.017 Boîtes rigides en papier ou carton	4819 50 20 0	35017
8.018 Étiquettes de tous genres, en papier ou carton, imprimés ou non	4821 00 00 0	35018
8.019 Emballages, papier, coupés aux dimensions	4823 90 95 0	35019
8.020 Sacs et poches d'emballage, en matière textile	6305 00 00 0	35020
8.021 Bouchons en verre, couvercles et dispositifs de fermetures en verre	7010 20 00 0	35021
8.022 Feuilles et bandes minces en aluminium (même imprimées ou fixées sur papier, carton) d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm	7607 00 00 0	35022
8.023 Boîtes, cannettes en aluminium, pour boissons non alcoolisées	7612 90 13 0	35023
8.024 Boîtes, cannettes en aluminium, pour la bière	7612 90 14 0	35024
8.025 Bouchons, capsules, couvercles, bondes filetées, bondons, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs	8309 00 00 0	35025

<b>C-2 Entrées de l'activité manufacturière (suite)</b>		
<b>10. Contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b>	<b>Code des marchandises à l'usage de Statistique Canada</b>	<b>Coût à cette unité commerciale (\$'000 CAN)</b>
30026 8.026 Tous autres contenants et autres matières et fournitures d'emballage (préciser séparément les produits importants)	31026	35026
		35999
<b>11. Total des achats de contenants non consignés et autres matières d'expédition et d'emballage</b> (somme des montants déclarés aux Contenants et matières d'expédition)		
		3302
<b>12. Coût des fournitures utilisées pour exploiter, entretenir et réparer les bâtiments et les équipements</b>		4046
<b>13. Montant payé à d'autres unités commerciales et à d'autres entrepreneurs pour un travail effectué sur du matériel appartenant à cette unité commerciale (c.-à-d. travail sur commande et de réparation)</b>		
		3310
<b>14. Total des entrées de l'activité manufacturière</b> (somme des montants déclarés aux lignes 7 et 11 à 13)		

Pour information seulement

### C-3 Dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau

- Veillez exclure:**
- les dépenses en énergie et en eau qui sont imputées au compte de dépenses de location et de location à bail. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-4, « Dépenses pour achats de services »**, à la ligne 22, « Frais de location et de location à bail »;
  - toutes les entrées de produits et les charges d'alimentation. Veuillez déclarer ces paiements à la **Section C-2, « Entrées de l'activité manufacturière »**, à la ligne 7, « Total des achats de matières premières et composants ».

**15. Dépenses en énergie et en eau:**

15.1 Électricité

15.2 Essence

15.3 Mazout léger (nos 2 et 3)

15.4 Mazout lourd (nos 4, 5 et 6)

15.5 Carburant diesel

15.6 Gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane, etc.)

15.7 Gaz naturel

15.8 Charbon

15.9 Toutes les autres formes d'énergie (p. ex. vapeur, oxygène)

Veillez spécifier les articles principaux:

4057

15.10 Services publics d'approvisionnement en eau

**16. Total des dépenses en énergie et en services publics d'approvisionnement en eau**  
(somme de tous les montants déclarés aux Dépenses en énergie et en eau)

**17. Si le total des dépenses est de zéro, est-ce parce que le coût du combustible et de l'électricité est inclus dans la location?**

4077 1  Oui 3  Non

**18. Est-ce que cette unité commerciale a généré de l'énergie utilisée comme substitut à l'énergie achetée (p. ex. chauffage, électricité, vapeur)?**

4078 1  Oui 3  Non

Quantité	\$'000 CAN
4079 '000 KWH	4030
	4032
	4072
	4073
	4041
	4074
	4045
	4071
	4060
	4065
	4066

### C-4 Dépenses pour achats de services

\$'000 CAN

19. Dépenses pour le transport de marchandises et l'entreposage de biens

4070

20. Frais de poste et de messagerie

4085

21. Frais de téléphone et autres services de télécommunications

4101

22. Frais de location et de location à bail. Inclure les dépenses pour la location de locaux à bureaux ou d'autres biens immobiliers, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et de périphériques, d'autres matériel et outillage, et d'autres biens.

4115

23. Achats de services d'entretien et de réparations, y compris les services de conciergerie et de nettoyage. Inclure les matières, les pièces et la main-d'oeuvre. Exclure les frais de gestion immobilière.

4175

24. Paiements versés à un bureau de placement ou à un service de location de personnel (p. ex. rémunération de travailleurs temporaires versée par l'intermédiaire d'une agence ou frais pour services de recherche de personnel)

3080

**C-4 Dépenses pour achats de services (suite)**

	\$'000 CAN
25. Dépenses en recherche et en développement (sous-traitance)	4251
26. Frais pour tous les autres services professionnels et commerciaux (p. ex. services juridiques et de comptabilité, techniques, de consultation, d'enseignement et de formation)	4315
27. Primes d'assurance (p. ex. responsabilité, véhicules automobiles, bâtiments, équipement) Exclure, s'il y a lieu, les primes payées directement à votre siège social. Veuillez déclarer ce montant à la question 35, « Frais de gestion ou tout autre frais de service versés au siège social et aux autres unités de service d'appoint aux entreprises »	4350
28. Services de publicité	4365
29. Frais de voyage, de repas et d'hébergement	4370
30. Droits et redevances de franchisage	4440
31. Toutes les autres dépenses pour achats de services qui ne sont pas mentionnées ci-dessus (p. ex. frais de gestion immobilière, enlèvement des déchets et des matières dangereuses, frais de services financiers tels que les frais bancaires, les commissions sur les cartes de crédit et de débit) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4500

**C-5 Toutes les autres dépenses d'exploitation**

	\$'000 CAN
32. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	4025
33. Dépenses pour fournitures de bureau	3301
34. Dépenses pour toutes les autres matières, composants et fournitures Exclure les achats facturés au compte d'immobilisations.	3392
35. Frais de gestion ou tout autre frais de service (p. ex. services juridiques, de publicité, primes d'assurance) versés au siège social et aux autres unités de services d'appoint aux entreprises (p. ex. entrepôts, centres de vente, transports routiers)	4555
36. Impôts fonciers et taxes d'affaires, licences et autres permis, incluant les permis de bâtir et les frais de développement	4410
37. Total de l'amortissement sur les actifs de cette unité commerciale et sur les contrats de location-acquisition (si applicable à cette unité commerciale)	4520
38. Toutes les autres dépenses d'exploitation (inclure toutes les dépenses qui ne sont pas mentionnées ailleurs) (p. ex. provision pour créances irrécouvrables, dons et rajustement des stocks) Veuillez déclarer les dépenses en intérêts à la ligne 40, à la section « Total des dépenses ».	4569

**Total des dépenses**

	\$'000 CAN
39. Total des dépenses d'exploitation (somme des montants déclarés aux lignes 3, 4, 14, 16 et 19 à 38)	4599
40. Autres dépenses (p. ex. les frais d'intérêts tels que les intérêts sur les emprunts, la partie intérêts des paiements hypothécaires et tous les autres frais d'intérêts y compris ceux reliés aux contrats de location-acquisition)	4630
41. Total des dépenses (somme des montants déclarés aux lignes 39 et 40) (ce montant doit correspondre au « Total des dépenses » tel qu'indiqué dans votre État des résultats)	4699

**Note:** Si vous établissez vous-même la cotisation des taxes de vente provinciales, veuillez cocher ici 3002

**D - Stocks**

Inscrire la valeur comptable des stocks (c.-à d. le montant inscrit dans les livres comptables)

**Veillez inclure**

- les stocks **appartenant** à cette unité commerciale et qui sont gardés au Canada ou à l'extérieur du Canada (incluant les stocks gardés dans tout entrepôt, point de vente, en transit ou en consignation).

**Veillez exclure**

- les stocks gardés en consignation pour autrui.

	Valeur du stock d'ouverture \$'000 CAN	Valeur du stock de fermeture \$'000 CAN
1. Matières premières, composants et fournitures	5520	5525
2. Produits en cours de fabrication	5510	5515
3. Produits finis	5500	5505
4. Biens achetés pour la revente (dans le même état qu'au moment de l'achat)	5560	5565
5. Autres stocks (veuillez spécifier): 5556	5557	5558
6. Total des stocks (somme des montants déclarés aux lignes 1 à 5)	5550	5555

7. Utilisez-vous un système de production **Juste-à-temps** comme stratégie pour réduire les stocks et les coûts?  
 5559 1  Oui 3  Non

**Commandes non remplies**

	\$'000 CAN
1. Prière de déclarer la valeur des commandes non remplies au dernier jour de votre année fiscale. Veuillez consulter le guide pour plus d'information.	5554

**E - Première destination des livraisons**

Les données sur la première destination des livraisons serviront à améliorer les renseignements sur les mouvements des biens et des services entre les provinces et vers d'autres pays. Veuillez indiquer la répartition par destination du « Total des sorties de l'activité manufacturière », déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus. Si les montants en dollars (en milliers de dollars canadiens) ne sont pas disponibles, veuillez déclarer en pourcentage.

<b>Destination</b>		<b>\$'000 CAN</b>	<b>OU</b>	<b>%</b>
1.	Terre-Neuve	8600		8400
2.	Île-du-Prince-Édouard	8615		8415
3.	Nouvelle-Écosse	8605		8405
4.	Nouveau-Brunswick	8610		8410
5.	Québec	8620		8420
6.	Ontario	8625		8425
7.	Manitoba	8630		8430
8.	Saskatchewan	8635		8435
9.	Alberta	8640		8440
10.	Colombie-Britannique	8645		8445
11.	Yukon	8655		8455
12.	Territoires du Nord-Ouest (sans le Nunavut)	8651		8451
13.	Nunavut	8652		8452
14.	États-Unis	8665		8465
15.	Mexique	8670		8470
16.	Pays de l'Union européenne <sup>1</sup>	8677		8477
17.	Pays de l'Asie-Pacifique <sup>2</sup>	8678		8478
18.	Tous les autres pays	8676		8476
<b>Total</b>		8680		<b>100%</b>

(si vous déclarez en dollars, la somme des lignes 1 à 18 doit correspondre au montant déclaré à la ligne 8 de la Section B - Revenus, « Total des sorties de l'activité manufacturière »)

<sup>1</sup> Autriche, Belgique, Danemark, France, Finlande, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède et le Royaume-Uni

<sup>2</sup> Australie, Brunei, Chine, Hong Kong, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, Corée du Sud, Taïwan, Thaïlande et Vietnam



**F - Effectif selon l'emplacement**

Veuillez compléter selon le cas cette section pour tous les emplacements qui se rattachent à votre unité commerciale. Veuillez également indiquer s'il y a lieu, les changements concernant les acquisitions et/ou dispositions d'établissements. Prière de rapporter sur une feuille séparée si vous manquez d'espace.

**Les travailleurs de la production manufacturière incluent ceux inscrits sur la liste de paye de cet établissement affectés à:**

- la production manufacturière;
- l'installation;
- l'exploitation forestière, d'une mine ou d'une carrière (opérations intégrées, là où il y a lieu);
- la construction pour utilisation à l'interne;
- la fabrication de l'outillage pour utilisation à l'interne.

**Les travailleurs de la production non-manufacturière, étant inscrits sur la liste de paye de cet établissement, incluent:**

- le personnel de direction, administratif, de vente et de recherche.

**Effectif à cet emplacement:**

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178

**Effectif à d'autres emplacements inclus dans ce questionnaire:**

Réservé à l'usage de Statistique Canada	Emplacement (numéro et rue, municipalité, province et code postal)	Activité principale	Traitements, salaires, primes commissions, etc. (\$'000 CAN)	Nombre moyen de salariés pendant la période de déclaration
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178
		Manufacturière	6175	6176
		Non-Manufacturière	6177	6178

<b>TOTAL - tous les emplacements</b> (somme des montants et des nombres déclarés dans cette section)			6181	6000
--	--	--	------	------

**G - Faits qui ont pu influencer sur votre unité commerciale**

Afin de réduire les demandes possibles d'information supplémentaires, veuillez cocher la/les case(s) décrivant le mieux les changements importants de vos activités, par rapport à la période de déclaration précédente.

- |   |  |
|---|--|
| 1. 9953 <input type="radio"/> Nouveau contrat/perte de contrat  | 9958 <input type="radio"/> Grève/lockout   |
| 9954 <input type="radio"/> Changements organisationnels   | 9959 <input type="radio"/> Mises à pied dues à l'automatisation  |
| 9955 <input type="radio"/> Expansion des installations/réduction  | 9944 <input type="radio"/> Changements de fournisseur(s)   |
| 9945 <input type="radio"/> Changements dans la gamme des produits   | 9936 <input type="radio"/> Taux de change  |
| 9956 <input type="radio"/> Changements dans le paiement de bonis et/ou de primes de séparation            | 9960 <input type="radio"/> Changements de taxes/tarifs   |
| 9957 <input type="radio"/> Sous-traitance   | 9947 <input type="radio"/> Changements de prix de la main-d'oeuvre ou des matières premières (entrées) |
| 9961 <input type="radio"/> Activité réduite due aux variations météorologiques, à un sinistre ou à un feu | 9946 <input type="radio"/> Changements de prix des biens ou services vendus (sorties)                  |

2. Veuillez expliquer ou fournir des explications supplémentaires qui pourraient être indispensables à la compréhension des données que vous avez soumises:

9962 \_\_\_\_\_

9963 \_\_\_\_\_

9964 \_\_\_\_\_

**H - Commentaires**

1. Combien de temps avez-vous mis pour recueillir les données et remplir ce document?  heures

2. Commentaires?

Nous vous invitons à nous aider à améliorer notre programme d'enquêtes auprès des entreprises. À cette fin, nous serions reconnaissants de nous faire part de vos commentaires sur les points qui suivent ou de vos réflexions en général.

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• contenu du questionnaire</li> <li>• nouvelles questions d'intérêt pour votre industrie</li> <li>• langage du questionnaire</li> <li>• utilisation de la terminologie propre au domaine des affaires</li> <li>• clarté des questions (p. ex. les définitions, les exemples d'inclusion et d'exclusion, les feuilles de codes, les directives, les guides de réponse)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• ordre et enchaînement des questions</li> <li>• date de réception du questionnaire et temps alloué pour y répondre</li> <li>• autres sources de données à utiliser pour simplifier la tâche des répondants</li> <li>• possibilité de déclaration électronique</li> <li>• progiciels de gestion généraux (non exclusifs) utilisés</li> </ul> |
|---|---|

99201 \_\_\_\_\_

99202 \_\_\_\_\_

99203 \_\_\_\_\_

99204 \_\_\_\_\_

99205 \_\_\_\_\_

**Vous avez perdu l'enveloppe-réponse?**

Veuillez nous téléphoner au 1 888 881-3666 OU nous joindre par télécopieur au 1 888 883-7999  
OU

poster le questionnaire à Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6



**Merci de votre collaboration**

Les publications de Statistique Canada peuvent être consultées  
aux bureaux régionaux de Statistique Canada et dans toutes les grandes bibliothèques.  
Visitez aussi notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)